

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2026

PROTÉGER LES PETITS PORTEURS ET LES ENTREPRISES DES FONDS VAUTOURS - (N° 2938)

Commission	
Gouvernement	

N° 33

AMENDEMENT

présenté par

Mme Trouvé, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, Mme Bentorki, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel et M. Vannier

TITRE

Rédiger ainsi le titre :

« simuler une régulation financière pour faire oublier les saillies xénophobes des suprémacistes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés insoumis prévoit de renommer cette proposition de loi afin d'en révéler la fonction réelle : offrir à ses auteurs un vernis de respectabilité économique pour détourner l'attention du racisme dont ils ont fait leur fonds de commerce politique.

Dans les faits, le texte ne régule rien. Il prétend protéger les petits porteurs des fonds vautours, mais son article unique se garde d'interdire (ou même d'encadrer proprement) les OCABSA. Il se borne à les soumettre à un agrément. Un fonds vautour agréé reste un fonds vautour, et toute cette proposition de loi n'est qu'une sinistre mise en scène.

Mais cette mise en scène a une fonction : faire oublier l'idéologie de ses rapporteurs et de leur camp politique. Gérault Verny, actionnaire à 20% du média d'extrême droite Frontières et ancien soutien de la campagne d'Éric Zemmour, a délégué la réalisation de sa campagne de 2024 au groupuscule néonazi des Zouaves Paris et à la branche marseillaise de l'Action Française. Se dissimulant derrière un faux compte pour écrire les pires horreurs xénophobes, sa misogynie est, elle, décomplexée, lorsqu'il réalise des attaques sexistes en invitant une responsable politique à étendre une machine à laver ou en enjoignant une députée de la nation à se taire au titre que cette dernière lui casserait les oreilles.

Voilà la matrice idéologique de ce groupe satellite du Rassemblement national : désigner sans relâche l'étranger comme bouc émissaire. Mépriser toute altérité. Et cerise sur le gâteau : faire semblant d'agir tout en laissant prospérer la finance dérégulée. Pendant ce temps, les vrais prédateurs financiers réalisent leurs méfaits et notre économie en fait les frais.

Cette loi cosmétique laisse intactes les pires pratiques. Alors, puisque ce texte sert à cacher derrière une fausse vertu l'idéologie suprémaciste qui habite ce groupe politique, qu'il en porte le nom.

Pour cette raison, nous proposons donc d'intituler cette proposition de loi « visant à simuler une régulation financière pour faire oublier les saillies xénophobes des suprémacistes. »